

# Vide-grenier - DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021- TAVERS



## **BULLETIN D'INSCRIPTION / ATTESTATION** **à renvoyer avant le jeudi 30 septembre 2021** **accompagné de votre règlement par chèque**

**Association indépendante des parents d'élèves de Tavers,  
Mairie de Tavers 2, Avenue Jules Lemaître 45190 TAVERS**

*Veillez remplir ce formulaire complètement et lisiblement, merci.*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
N° Tél : \_\_\_\_\_ eMail : \_\_\_\_\_

Titulaire de la pièce d'identité<sup>(1)</sup> N° : \_\_\_\_\_

Nature (cocher) :  Carte d'Identité  Permis de Conduire   
Passeport

Délivrée le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

(1) renseignements obligatoires pour l'enregistrement en Préfecture. Article R. 310-9 du code du commerce

J'atteste sur l'honneur, participer à ce genre de manifestation à titre exceptionnel (2 ventes par an au maximum), que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente et en certifie la provenance. Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.327-9 du Code du Travail, puni des peines prévues à l'article L362-3 trois ans d'emprisonnement et 45 000€.).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement joint et l'accepter.

**Le \_\_\_\_\_ Signature :**

**Renseignements pour votre emplacement :** (si souhait particulier, indication précise, sans garantie).

**Nombre de mètres :** \_\_\_\_\_ **x 2,50 euros =** \_\_\_\_\_ **€**

**PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE A L'INSCRIPTION A l'ordre de :**  
**Association indépendante des parents d'élèves de Tavers**

- Sans véhicule (vous ne pourrez pas garer de véhicule sur votre emplacement)
- Avec une voiture (emplacement de 5 mètres minimum)
- Avec une voiture + remorque (emplacement de 8 mètres minimum)
- Avec une camionnette (emplacement de 8 mètres minimum)
- Avec un camion (emplacement du camion minimum)

**Attention : n'attendez aucune confirmation ET aucun remboursement**



## **ASSOCIATION INDEPENDANTE DES PARENTS D'ELEVES DE TAVERS**

**Vide-grenier - DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021  
Centre bourg de TAVERS**

### **Règlement**

- Se munir d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire.
- L'installation se fera à partir de 6h et jusqu'à 7h30, l'installation sera possible sans réservation mais avec de l'attente et sans condition sur l'emplacement. Le bulletin d'inscription sera à compléter sur place.
- La sortie du véhicule ne pourra se faire qu'à la fin de la manifestation (18h) pour des raisons de sécurité.
- Les exposants seront placés individuellement.
- Les exposants s'engagent à respecter l'emplacement qui leur aura été attribué et à respecter le périmètre prévu.

**Pour la sécurité, nous vous informons qu'un passage sur la route par un véhicule de pompiers sera fait dès l'installation des brocanteurs. Un marquage au sol à ne pas dépasser sera fait sur votre emplacement. Merci de votre compréhension.**

- Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale. Un sac poubelle leur sera remis.
- Le tarif des emplacements est fixé à 2,50 euros le mètre linéaire.
- La Vente de Boisson et de Restauration est exclusivement réservée à l'A.I.P.E.
- Les artisans sont autorisés à exposer suivant les conditions fixées par l'A.I.P.E.

**Renseignements et Contact AIPE : [aipe.tavers@gmail.com](mailto:aipe.tavers@gmail.com)**